

Un « nouveau » pacifisme, la culture de la paix et de la non-violence

Raphaël Porteilla³

« Le pacifisme tel que je le conçois est par conséquent un nouveau pacifisme, dont le désir de paix l'a conduit à une vision plus large qu'un simple désir d'éviter certaines guerres ». (Jérôme)⁴

La trajectoire historique du pacifisme, en tant qu'organisation et mouvement⁵, n'a pas été un long fleuve tranquille. La littérature le démontrant est assez fournie⁶ et il ne sera pas ici besoin d'y revenir en détail, notre propos tentera de démontrer en quoi et comment la Culture de la Paix et de la Non-Violence (par la suite, CPNV) peut être considérée comme un « nouveau pacifisme » et ou le « pacifisme du XXI^e siècle⁷ ».

Longtemps perçu de manière péjorative, le pacifisme est resté englué dans son histoire qui lui a valu une prise de distance par de nombreux milieux, à peine tempéré par le cycle « Peace and Love » des années 60 et la recrudescence des mobilisations pacifistes massives des années 70 en Europe de l'Ouest contre l'armement conventionnel et nucléaire, puis contre les guerres en ex-Yougoslavie, qui dureront de manière sporadique au moins jusqu'en 1995, et enfin en 2005 avec les débats houleux (en France et aux Pays-Bas) relatifs à la constitution européenne, notamment ses dispositions consacrées à l'armée et aux interventions extérieures. Cette perception négative de la paix à tout prix, fut-ce au prix de la justice et de la liberté, du pacifisme, reflet de l'inaction voire de la lâcheté, du pacifisme « bisounours » sans réellement se donner les moyens de penser les causes des guerres et d'y porter une attention soutenue, bref de la paix, simple absence de guerre, donnait à voir un pacifisme « ancien » aux couleurs flétries, en dépit des efforts de certain-es pour poursuivre le combat, notamment sur la base de la Charte des Nations unies, texte référence de l'action pacifiste.

Dans ce contexte, une nouvelle forme de pacifisme, (dont le Mouvement de la Paix français, avec d'autres, incarne l'idée), commencera à se matérialiser à la fin des années 90 dans la lignée des travaux et des résolutions de l'UNESCO et de l'ONU consacrant la CPNV⁸.

3 Maître de conférences en sciences politiques, credespo, université de Bourgogne Franche-Comté.

4 Cet article se fonde sur une analyse textuelle de la littérature consacrée à la paix/guerre, au pacifisme et la violence/non-violence, sur une large participation/observation du milieu associatif/militant ainsi que sur un questionnaire adressé à une trentaine de personnes militantes ou non pour un retour de 16 réponses. Je citerai le prénom des personnes quand j'utiliserai leurs réponses. Merci à toutes et tous d'y avoir participé.

5 Rémond René, « Le pacifisme en France au 20^e siècle », Autres Temps. Les cahiers du christianisme social, vol. 1, n° 1, 1984, p. 7-19.

6 Parmi les nombreuses contributions, Milza P. Les mouvements pacifistes et les guerres froides depuis 1947, [Publications de l'École Française de Rome](#), Année 1987, n° 95, p. 265-283 ; Yves Santamaria, Le Pacifisme. Une passion française, Belin 2004 ; Quiriny B, La paix, une question philosophique, in Mekhantar J. et Porteilla R., Paix et Constitutions, Ed Eska, Paris, 2012, p. 33-66.

7 Terme utilisé antérieurement dans le sens d'un pacifisme absolu opposé à toutes guerres, cf. Ingram Norman, The Origins of the New Pacifism, in Ingram N., The Politics of Dissent : Pacifism in France 1919-1939, Oxford Scholarship Online, October 2011, (Chap. 6), ce qui ne sera pas le cas ici.

8 On rappelle que la résolution A/RES/53/243 du 6 octobre 1999, adoptée par l'ONU, définit la culture de la paix « comme l'ensemble des valeurs, des attitudes, des traditions, des comportements et des modes de vie fondés sur :

a) Le respect de la vie, le rejet de la violence et la promotion et la pratique de la non-violence par l'éducation, le dialogue et la coopération ;

b) Le respect des principes de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique des États et de la non-

Cette nouvelle dimension/perspective a incontestablement redonné force et dynamisme au mouvement pacifiste en France (mais aussi dans d'autres pays) en ce que le substrat idéologique s'est renforcé à la fois dans la perspective de réfléchir aux causes des guerres, au-delà de la seule dimension du nucléaire militaire, mais surtout en dessinant un projet d'avenir, une nouvelle forme de paix, la paix positive. Ainsi, la nécessité de changer le monde actuel, compris comme le système mondial capitaliste mortifère reposant sur la culture de la guerre et de la violence⁹, s'est imposé comme objectif, alliant la justice, sans laquelle l'avenir se bâtit sur du sable¹⁰, et le développement, s'entendant dans sa dimension émancipatrice de l'épanouissement individuel et collectif. La CPNV contient ainsi un modèle imaginaire qui peut inspirer l'action, lui conférant une forme de paradigme révolutionnaire, en tant que moteur des transformations sociales par la satisfaction des besoins humains.

On peut donc avancer que la CPNV se déploie sous les formes de ce paradigme révolutionnaire, c'est-à-dire un concept /action (ou un philosophème diraient les philosophes), qui se présente à la fois comme un processus et comme objectif et dont l'ambition est de participer au renversement de l'ordre politique, économique et social dominant actuel tout en jetant les fondements d'un autre monde.

Posé ainsi, il convient de proposer quelques balises (à titre de discussion) pour mieux appréhender ce « nouveau pacifisme », qui s'appuie sur la formalisation d'un récit collectif nouveau, qui sollicite des modes opératoires non-violents et qui envisage, enfin, des convergences possibles afin de participer à l'avènement d'un monde commun, riche de sa diversité.

La formalisation d'un récit collectif, porteur d'un avenir partagé

Pour certains auteurs¹¹, l'ensemble des constructions individuelles et collectives est une succession de fictions, de croyances qui ont évolué au fil du temps et structurent la perception du monde. Cet ensemble de concepts n'existe que dans l'imagination commune et forme une toile de sens intersubjective au sein de laquelle l'imagination précède l'action et les récits qui en découlent façonnent les perceptions et les cultures. La CPNV entre dans cette catégorie de

intervention dans les questions qui relèvent essentiellement de la juridiction nationale de tout État quel qu'il soit, conformément à la Charte des Nations Unies et au droit international ;

c) Le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et leur promotion ;

d) L'engagement de régler pacifiquement les conflits ;

e) Les efforts déployés pour répondre aux besoins des générations actuelles et futures en ce qui concerne le développement et l'environnement ;

f) Le respect et la promotion du droit au développement ;

g) Le respect et la promotion de l'égalité des droits et des chances pour les femmes et les hommes ;

h) Le respect et la promotion des droits de chacun à la liberté d'expression, d'opinion et d'information ;

i) L'adhésion aux principes de liberté, de justice, de démocratie, de tolérance, de solidarité, de coopération, du pluralisme, de la diversité culturelle, du dialogue et de la compréhension à tous les niveaux de la société et entre les nations ; et encouragés par un environnement national et international favorisant la paix et dont l'instauration dépend d'un environnement national et international propice ».

⁹Ce système mondial capitaliste s'entend comme un système socio-économique néolibéral discriminant et injuste, couplé à un ordre démocratique représentatif et appuyé sur un complexe militaro-scientifico-médiatico-industriel, fondé sur la culture de la violence et de la guerre, qui donne à penser et voir le monde de manière unique, réduisant souvent par la coercition ou par la ruse/le mensonge, toute tentative de le penser autrement et de le faire vivre autrement. Son appui sur la guerre et la violence le désigne comme une cible à renverser, sinon à modifier considérablement, reste à savoir par quels moyens. La question de la transition pourrait entrer dans le débat mais doit être discutée et appréhendée, ce qui va au-delà de cet article.

¹⁰En suivant ce que le penseur pacifiste et militant social AJ Muste pouvait dire. Voir Chomsky Noam, *Le pacifisme révolutionnaire peut-il engendrer la paix ?*, Le grand soir 12 nov 2011.

¹¹ Dion Cyril, *Petit manuel de résistance contemporaine*, Actes Sud, Domaines du Possible, Paris, 2018, p. 50 et s.

récit collectif porté vers l'avenir.

Sans revenir longuement sur les origines du concept¹², il convient d'observer que la CPNV a été l'œuvre d'un travail collectif au sein de l'Unesco puis dans un contexte différent au sein de l'ONU pour aboutir aux trois résolutions de 1997, 98 et 99 qui en assurent les fondements théoriques et actionnels.

Si pendant longtemps l'analyse pacifiste s'est limitée à l'opposition à la guerre (être anti-guerre), avec des variations sensibles selon les époques et les contextes (antimilitarisme/objection de conscience), avec ce nouveau paradigme, un changement important intervient dans la manière de poser le problème de la guerre, de la paix et de la violence/non-violence. C'est en effet en ajoutant cette dernière notion au questionnement que l'angle d'approche se modifie car si la violence semble modeler notre rapport au monde en dessinant la géopolitique de nos peurs, donc en assurant que les raisons de nos peurs l'emportent sur celles d'espérer¹³, la CPNV invite à transformer cette perspective. La demande de paix (positive dans le sens que lui a donné J. Galtung) n'est plus indexée à ce qui rend la paix possible (techniquement et militairement) mais à ce qui la rend acceptable, souhaitable et légitime.

Acceptable en ce que la CPNV ne s'enracine pas dans l'idéal d'une société parfaitement pacifiée et non-violente qu'il s'agirait de mettre en œuvre comme prêt-à-porter. Au contraire, la CPNV se fonde sur la prise de conscience des réalités multiples qui sont au fondement des violences structurant les sociétés actuelles et sur la volonté de transformer cette réalité. Elle ouvre sur les champs du possible en partant du présent et en tentant de le modifier pour faire advenir de nouvelles réalités. C'est tout le sens des huit domaines d'action qui sont envisagés par la résolution des Nations-Unies de 1999 en ciblant les lieux/thèmes¹⁴ sur lesquels il convient d'agir et comment le faire « *en fonction des réalités et des forces disponibles* ». Il s'agit d'aider à une prise de conscience de ce qui est possible de construire et ce faisant, modifier les réalités. Cette question du possible et de l'avenir peut être perçue (souvent par ses détracteurs) comme une utopie, c'est-à-dire un lieu qui n'existe nulle part. Or, précisément la CPNV ambitionne de bâtir cet avenir avec le plus grand nombre. Cette forme de conscientisation, dans le sens que lui donnait P. Freire, conduit à dessiller les yeux de ce qui voient l'horizon du SMC comme immuable ou se sont résignés en acceptant la situation produite par le système, dont une des caractéristiques entend réduire et circonscrire les résistances et autres velléités émancipatrices. Cette conscientisation vise à faire comprendre la complexité du monde pour pouvoir le changer en « *déconstruisant l'imaginaire de la guerre par la culture* » (Patricia Azura, artiste colombienne) et en prenant conscience que « *le pouvoir dépend des citoyens et non le contraire* » (Roland). En outre, cette conscientisation pourra aussi se déployer à travers le champ éducatif qui constitue une des dimensions privilégiées de la CPNV dans le sens que lui donne Nelson Mandela (*l'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde*). L'éducation à la paix et à la citoyenneté active en forme incontestablement une perspective, riche de potentialités pour peu que les acteurs sociaux s'en emparent.

12 Voir les contributions de David Adams dans le présent cahier ainsi que Porteilla R., Une autre vision de la paix, la culture de la paix et de la non-violence, in Mekhantar J. et Porteilla R., Paix et Constitution, op. cit.

13 Castillo M., La question du sens : le pacifisme d'aujourd'hui à l'âge des guerres nouvelles, Inflexions, 2006/3, n° 4, p. 200.

14 La résolution de 1999 établit un programme d'action structuré en huit domaines : Le renforcement d'une culture de la paix par l'éducation ; la promotion d'un développement durable sur les plans économique et social ; la promotion du respect de tous les droits de l'homme ; les mesures visant à assurer l'égalité entre les femmes et les hommes ; les mesures visant à favoriser la participation à la vie démocratique ; les mesures visant à développer la compréhension ; la tolérance et la solidarité ; les mesures visant à soutenir la communication participative et la libre circulation de l'information et des connaissances ; les mesures visant à promouvoir la paix et la sécurité internationales.

Souhaitable, la CPNV l'est aussi, en partant du postulat que la guerre n'est pas l'état naturel des relations humaines contrairement à ce que l'historiographie dominante a toujours suggéré. Dans ce registre, la déclaration de Séville de 1986 pose des jalons tout à fait utiles de sorte à « *décoloniser les esprits* ». Peu ou mal connu en dehors des cercles d'initiés, ce texte, rédigé par un collège de scientifiques de renommée mondiale, revisite en cinq propositions des préjugés socialement construits et malheureusement admis, sur la propension humaine à la violence et la guerre. Sa conclusion est limpide : « *La guerre et la violence ne sont pas une fatalité biologique. Il est possible de mettre fin à la guerre et aux souffrances qu'elle entraîne. Cela suppose que tous se mettent à l'œuvre et ce travail doit commencer dans l'esprit des hommes, d'hommes confiants dans la possibilité de la paix. Si l'homme a fait la guerre, alors il est capable de construire la paix. Chacun a son rôle à jouer* ».

Cette perspective émancipatrice dans le sens de redonner du pouvoir de réflexion et d'actions, se double d'un autre élément en considérant le conflit comme partie intégrante des relations humaines. Pour la CPNV, il ne convient pas de le faire disparaître (est-ce seulement possible ?) ou de le contourner pour l'ignorer (fuite ou lâcheté), mais de le réhabiliter pour en faire une source de progrès partagé et commun. Il s'agit alors de décoloniser les pratiques en quelque sorte (« *je n'aime pas les conflits ou je suis pacifique* ») en restaurant le conflit dans sa dimension créative – *une force pour agir* - en sorte que les solutions soient co-construites au profit de chaque protagoniste, chacun étant alors reconnu dans son humanité respective. En y réfléchissant, il semblerait que ce soit aussi une des caractéristiques de la démocratie qui est ici convoquée, en tant que la régulation non-violente des conflits politiques, et non pas seulement une forme de consensus sans réelle délibération.

Légitime enfin, la CPNV propose une vision de la paix comme fondement de l'état des sociétés dans le sens où l'on dépasse la définition très restrictive de la paix, absence de guerre ou de violence, en promouvant une définition plus dynamique et moins passéiste de la paix. Pour J. Galtung¹⁵, fondateur de la science de la paix (*irénologie*), la paix positive se définit comme un état d'harmonie fondée à la fois, certes, sur l'absence de guerre mais surtout sur la justice sociale, entendue comme absence de violence physique et structurelle¹⁶, permettant le développement de l'être humain (égalité, comportement non-violent, solidarité, tolérance, respect de l'environnement...). Cette violence structurelle creuse un fossé considérable entre une réalité existante (analphabétisme, faim) et une réalité possible (éducation, santé). La réduction de la violence structurelle, qui conditionne l'établissement d'une paix positive, se fonde sur des notions de justice sociale, d'équité, d'émancipation, de participation, de liberté, de responsabilité, de droits de l'homme et de bien-être, individuel comme collectif. Elle se rapproche aussi concrètement d'une conception large de la lutte contre le sous-développement et l'autoritarisme¹⁷, soit les facteurs systémiques de domination.

La transformation des valeurs, des comportements et des attitudes concourt à cette émancipation par le développement d'une éthique personnelle, collective et morale, appuyée sur l'autonomie, la convivialité, le partage, la compréhension et la tolérance, dans le droit fil des travaux de David Adams. C'est donc « *une révolution culturelle* » dont il s'agit afin de mettre un terme à la violence, aux guerres ainsi qu'à leurs causes¹⁸.

15 Galtung Johan, Violence, Peace and Peace Research, Journal of Peace Research, 1969, p. 167-191

16 Le terme désigne une forme de violence provoquée par les structures ou institutions d'une société donnée, qui empêchent les individus de se réaliser telles que les discriminations institutionnalisées ou pratiquées largement de type racistes, nationalistes, religieuses, sexistes, sexuelles, générationnelles, économiques, les stigmatisations, la marginalisation sociale, économique ou politique, la domination, l'exploitation, l'oppression... Galtung J. Violence, Peace and Peace Research, op. cit. et Galtung J. et Hoivik T., Structural and Direct Violence : A Note on Operationalization, Journal of Peace Research, n°8, p. 73-76.

17 Preiswerk Roy, Que faut-il entendre par « recherches pour la paix » ? GIPRI, 1980.

18 Manifeste 2000 pour une culture de la paix et de la non-violence, Unesco.

Cette conception positive de la paix renvoie par ailleurs au triangle interactif « démocratie, droits de l'homme et développement », cher à F. Mayor¹⁹. Pour lui, ce triangle forme un tout interdépendant : la paix ne peut être obtenue sans la démocratie, sans le respect des droits de l'homme ni le développement humain et à l'inverse, il ne peut y avoir démocratie, respect des droits de l'homme et développement, sans la paix. C'est dans cette perspective que la CPNV peut être considérée comme une stratégie à construire, fondée sur les valeurs partagées de respect, tolérance, diversité, dignité, égalité, etc., impliquant la participation de tous les acteurs.

Enfin, cette légitimité s'appuie aussi sur une évaluation de la paix positive telle qu'engagée par le Global Peace Index²⁰. Chaque année depuis 2007, pour tenter d'évaluer le degré de pacifisme des pays, le GPI étudie l'étendue de l'implication des pays dans les conflits locaux et internationaux. Il cherche également à prendre en compte le degré d'harmonie ou de discordance à l'intérieur d'une nation à partir de dix indicateurs décrivant la sûreté et la sécurité dans la société en question. Le postulat est qu'un taux de criminalité bas, un faible nombre d'actes terroristes ou de manifestations violentes, des relations harmonieuses avec les pays voisins, une scène politique stable et une faible proportion de la population interne déplacée ou réfugiée peut être mis en relation avec le pacifisme d'un État. En prenant en compte ces éléments, l'index de paix positive donne à lire la nature pacifiste (ou non) d'un État, ce qui constitue à n'en pas douter un critère de légitimité.

Des objectifs précis, des valeurs sous-jacentes de nature à fonder un récit et un paradigme communs et des domaines d'actions réalistes, tels sont les caractéristiques principales de ce « nouveau » pacifisme que plusieurs mouvements français²¹ et étrangers ont pris en charge de promouvoir. Dans ce sens, il s'agit bien d'un paradigme révolutionnaire en ce que la CPNV entend transformer le monde en partant des réalités présentes pour en bâtir un nouveau. Fort de cette perspective, la CPNV invite aussi à ne pas sacrifier les moyens sur l'autel des objectifs et par conséquent, envisage de s'appuyer, autant que faire se peut, sur l'action non-violente.

Des modes opératoires non-violents

L'« ancien » pacifisme postulait des solutions fondées sur le recours au droit en sorte que la guerre soit interdite, rendue impossible ou encadrée, comme le suggère la Charte des Nations-Unies. Ce texte demeure une référence et « *un point d'appui certain* » (Roland, Michel) pour le « nouveau » pacifisme, notamment en termes d'interventions pour prévenir, maintenir, rétablir la paix, voire maîtriser la riposte sous la forme de la légitime défense (Chapitre VII). Bien que la dimension collective de l'action prévue par les Nations unies offre des pistes de règlement pacifiste des conflits, ce sont les États qui en demeurent les principaux acteurs.

La CPNV déplace la question en proposant, bien que les États soient toujours en première ligne et avec eux les instances internationales ou régionales de sécurité collective à condition qu'elles ne soient pas bellicistes, à l'image de l'OTAN de moins en moins légitime, de solliciter tous les acteurs. Ainsi, la CPNV s'adresse, au-delà des États et organisations internationales, aux ONG et la société civile, entendue dans un sens très large de l'individu aux associations. Cette perspective de large participation se double, et cela en constitue sa

19 Voir ses ouvrages, *Un nouveau monde*, Odile Jacob, Paris, 1999 et *Mission : Bâtir la paix*, Unesco, Paris 1999.

20 Institute for Economics & Peace. *Global Peace Index 2019 : Measuring Peace in a Complex World*, Sydney, June 2019.

21 Au premier rang desquels le Mouvement de la paix, le Man, la Coordination pour la décennie, qui se réfèrent explicitement aux résolutions de l'ONU relatives à la CPNV.

dimension révolutionnaire²², d'un recours aux pratiques non-violentes aussi bien au niveau collectif qu'au niveau individuel, sans pour autant en faire un absolu, ni une obligation de comportement.

La dimension non-violente de l'action portée par ce « nouveau » pacifisme ne se substitue pas à ce qui été déjà mis en œuvre. Au contraire, elle envisage d'approfondir l'agir collectif et personnel en l'orientant, dans une certaine mesure, vers la non-violence. On sait que cette question est redoutable et peut porter à confusion si les termes choisis ne sont pas explicites. Afin d'éviter les amalgames réducteurs et en suivant A. Camus qui disait que « *mal nommer les choses, c'est ajouter aux malheurs du monde* », il semble pertinent de poser quelques repères pour ensuite aborder la philosophie et la stratégie non-violente.

Quelques repères sur la violence²³

La violence est susceptible d'exercer son emprise sur chacun des registres de l'existence humaine : dans les profondeurs de la nature biologique (violence des pulsions, des besoins, des envies), dans les relations de la vie quotidienne (violence du désir, du mensonge, de la colère) ainsi que dans les actions collectives (violence des plus forts, des plus nombreux). La violence la plus spectaculaire est la violence physique : le meurtre, le viol, les coups et blessures et bien sûr, la violence paroxystique, la guerre qui peut viser la destruction humaine de masse. Elle prend donc des formes différentes et s'abreuve à diverses sources.

Des manifestations multiples

La violence est d'abord la violence dite structurelle ou systémique, générée par les systèmes économiques, politiques ou culturels d'oppression ou d'injustice, fussent-ils considérés comme libéraux/démocratiques. Dans le domaine économique et social, la misère, l'exclusion des plus faibles, la mainmise sur les ressources naturelles par les investisseurs, la corruption, les paradis fiscaux, le commerce des armes, des stupéfiants, le blanchiment de l'argent sale, le conditionnement imposé aux consommateurs – particulièrement aux enfants – par certaines formes de publicité, etc. Dans le domaine de l'écologie, le changement climatique, l'épuisement des ressources, la pollution de l'eau, des sols, de l'air, de la mer, la baisse de la biodiversité.

La violence se matérialise à l'occasion d'un conflit entre deux (ou plusieurs acteurs) en tant que manière de tenter de le résoudre. Elle est un dérèglement du conflit car elle enrayer son fonctionnement et ne lui permet plus de remplir sa fonction qui est d'établir la justice entre les adversaires. Par un dysfonctionnement du conflit, un des protagonistes (ou les deux) met(tent) en œuvre des moyens qui font peser sur l'autre une menace de destruction, voire de mort. Le conflit risque de ne plus être le moyen de rechercher une solution juste, mais d'éliminer l'adversaire.

La violence peut aussi être considérée comme une méthode d'action qui paraît parfois nécessaire, soit pour défendre l'ordre établi lorsqu'il garantit la liberté, soit pour combattre le désordre établi lorsqu'il maintient l'oppression. Par exemple, pour mettre hors d'état de nuire un terroriste ou une organisation terroriste, un forcené, le recours à la violence légitime de l'État peut s'avérer nécessaire si elle est proportionnée et limitée dans le temps. Il sera alors préférable de la nommer contre-violence pour la distinguer de la force non-violente. Distinguer force et violence est alors utile afin de souligner que l'action non-violente est une force exercée « *dans un cadre éthique de dignité et de respect de toute personne* » (Jean-Pierre).

La violence peut être utilisée au service de causes justes, mais elle n'en devient pas juste pour

22 Voir la brochure « Pourquoi la non-violence est-elle révolutionnaire ? » édité par Non-Violence XXI en 2019.

23 Ce passage est largement redevable à Étienne Godinot, président de l'IRNC, qu'il en soit ici remercié.

autant. Même légalisée par l'État (selon la formule de Max Weber, *l'État revendique le monopole de la violence physique légitime*) ou légitimée par les autorités morales, la violence meurtrit l'humanité de l'homme, à la fois de celui qui la subit et de celui qui l'exerce. En tant que méthode d'action, la violence ne mérite pas seulement une condamnation, elle exige une alternative efficace dans l'action politique.

Enfin, la violence est présente à tous les niveaux de la parole dans l'échange avec l'autre : juron, injure, insulte, blasphème, mensonge, imposture, médisance, délation, provocation, menace, fatwa meurtrière, etc. mais aussi propos discriminants, sexistes, ou simplement réflexion blessante volontaire ou non envers l'autre.

Les racines de la violence

Il est possible de considérer les racines culturelles de la violence que sont les idéologies anti-démocratiques, fondées sur la domination de l'autre, la discrimination, la peur et l'exclusion (nationalisme, militarisme, racisme, sexisme, xénophobie, intégrismes religieux) mais aussi les idéologies fondées sur la recherche exclusive du profit, le culte de la compétition permanente et exacerbée dans tous les domaines de la vie (économie, sport...), la valorisation de la violence par les médias (jeux vidéos, films, dessins animés) ou par les loisirs (jouets guerriers), voire par le service militaire.

Une autre source de la violence peut être recherchée dans la notion de mimétisme, développée par le philosophe René Girard. Si l'imitation joue un rôle fondamental et constructif dès lors qu'elle rend possible chez l'homme l'apprentissage par l'adaptation à son environnement social, l'imitation du désir peut aussi être perçue comme négative, pour ne pas dire destructrice. Si rien n'est aussi désirable que ce que désire l'autre, alors, la concurrence et la rivalité s'installent et ce désir mimétique peut déboucher sur le conflit violent. Par ailleurs, cette violence issue du désir mimétique peut tout à fait porter sur un objet des plus banals : c'est le simple fait que cet objet soit possédé par un autre qui le rend attrayant, au point de susciter des comportements pouvant donner lieu à un déchaînement de violence. L'effet de contagion du désir mimétique peut se propager d'individus à individus jusqu'à entraîner « un antagonisme généralisé », constituant une force qui pousse les individus à convoiter les mêmes biens que leurs semblables posant ainsi les conditions d'hostilité et de compétition, donnant lieu à une violence meurtrière.

Enfin, une autre cause de la violence provient de la soumission à l'autorité. Le psychosociologue Stanley Milgram a prouvé que l'obéissance quasi-inconditionnelle à l'autorité, jusqu'à faire souffrir sciemment des innocents, est un phénomène que l'on constate dans tous les pays et dans tous les milieux sociaux. L'histoire a démontré que des gens ordinaires, dépourvus de toute hostilité, s'acquittant simplement de leurs tâches, peuvent devenir les agents d'un atroce processus de destruction comme constaté dans le contexte autoritaire au sein duquel le conditionnement sur l'image dévalorisée des victimes (« des sous-hommes » sous le nazisme, des « cafards » au Rwanda) et sur l'accoutumance à la violence a pu produire les plus effroyables actes de violences destructrices.

Dans le lexique non-violent, la violence dont il s'agit est celle qui s'entend comme « *toute action, parole ou omission de l'humain qui porte atteinte à la vie ou à la dignité d'autrui, qui viole la personne de l'autre, son corps, ses droits, son identité* »²⁴. Elle est un rapport social brutal marqué par l'atteinte portée à l'intégrité physique d'une ou de plusieurs personnes (ou des groupes), soit tout ce qui détruit ou meurtrit l'autre, les autres, physiquement ou psychologiquement.

24 Muller Jean-Marie, Le dictionnaire de la non-violence, Les éditions de Relié, Paris, 2014, p. 403.

Philosophie et stratégie de la non-violence

La non-violence est à la fois un mode de vie respectueux de l'homme et de la nature et un mode d'action politique respectueux de l'adversaire. Par « non-violence », il convient d'entendre, sans qu'elles puissent être dissociées (au moins en théorie, en pratique cela semble toutefois plus délicat) :

— une sagesse de vie, une philosophie, personnelle et politique. Cette attitude de refus de la violence vient donner sens, c'est-à-dire à la fois signification et direction, à la vie de chacun et à l'histoire collective des hommes ;

— et une stratégie politique de combat contre l'injustice, l'oppression ou la violence. Cette lutte met en œuvre des moyens de persuasion, de pression et de contrainte, qui s'exercent dans le respect de l'adversaire et avec une visée de réconciliation .

La non-violence²⁵ est donc à la fois un esprit, un principe d'analyse politique et une stratégie d'action.

Dans son **esprit**, la non-violence est une lutte contre l'injustice dans une visée de justice et de réconciliation, non de vengeance ou d'écrasement. Cela suppose un accord profond entre la fin poursuivie et les moyens utilisés (Ghandi disait que *l'arbre est dans la semence*) et le refus de toute parole et de tout acte qui enfermerait l'adversaire dans sa propre violence.

La non-violence est la décision de **principe** de refuser toute pensée, toute action, toute institution qui porte atteinte à la vie ou à la dignité d'autrui²⁶. Elle est d'une certaine façon la transmission de l'interdit fondateur de l'éthique « Tu ne tueras pas », formulé dans toutes les cultures et toutes les spiritualités : « Ne fais pas aux autres ce que tu ne veux pas qu'on te fasse à toi-même », dont la version positive est : « Fais aux autres le bien que tu voudrais qu'ils te fassent ». Le vrai nom de la non-violence serait la reconnaissance mutuelle.

En termes d'**action**, la non-violence est un moyen au service d'une fin qui soit elle-même juste dans le sens d'une lutte contre l'oppression ou l'injustice, mais aussi toutes autres finalités politiques pensées comme telle qui visent à l'émancipation et à la liberté. En revanche, une technique non-violente peut très bien être mise au service d'une finalité mauvaise. Qu'on pense au boycott des magasins juifs par les nazis, à la grève des camionneurs au Chili qui a participé à la chute du régime démocratique de Salvador Allende ou à la « Marche verte » des Marocains pour annexer le Sahara espagnol...

En approfondissant davantage le sens de l'action non-violente sur le **plan individuel**, cela suppose une bonne écoute de ses propres émotions, et une éducation à cette « intelligence émotionnelle », oubliée par les écoles et les parcours éducatifs et de formation institutionnels²⁷, même si récemment certaines pistes ont été ouvertes dans ce sens, bien que de manière encore trop timide²⁸. Cette perspective est considérée comme pertinente en ce qu'elle permet de mieux identifier les émotions, les besoins et d'exprimer des demandes sans intention de blesser tout en étant soi-même. Les émotions ont une fonction d'indicateur et de stimulateur. Elles sont utiles quand elles aident à faire des choix et à les mettre en œuvre.

25 La non-violence, *ahimsa*, que l'on peut traduire du sanskrit par « *refus du désir de violence* », traduit en un terme négatif une exigence éthique fondamentale : « Tu ne tueras pas ». Gandhi a créé le terme *satyagraha*, qui signifie « *force de la vérité* », non pour le préférer à *ahimsa*, mais pour le préférer au terme anglais *passive resistance* qu'il utilisait au commencement de sa lutte en Afrique du Sud. En réalité, il faut mettre une force au service de l'amour et de la vérité, « *mettre ensemble la justice et la force* », comme le disait Blaise Pascal.

26 La question des biens matériels (destruction, appropriation illégale, etc.) n'entre pas, semble-t-il, dans cette catégorie et ne constitue pas de violence physique au sens non-violent du terme.

27 Cette formation est pourtant assurée par des organismes tels que l'IFMAN, Communication non-violente (CNV), IECCC, etc.

28 Par exemple à l'IUT Saint Denis ou dans certains ESPE comme celui de Dijon.

Mais elles ont une faculté à envahir et à prendre le pilotage : elles sont alors perturbatrices et empêchent de faire des choix judicieux.

La peur est la crainte éprouvée en présence d'un danger réel ou imaginaire. Elle signale le danger, déclenche la vigilance et invite à mesurer le risque effectif, puis à se protéger, se défendre. Mais elle est souvent mauvaise conseillère : devant l'injustice, elle peut incliner à la passivité, et devant le conflit, elle peut souvent conseiller la fuite, et parfois la violence. Les peurs sont rarement proportionnées à la réalité des dangers encourus. Le premier ennemi de l'homme, c'est la peur ! Le courage, ce n'est pas ignorer la peur, mais être en capacité de la surmonter.

La colère est une réaction aux contrariétés, au sentiment d'injustice. Quand nos projets et nos valeurs sont contrecarrés, elle mobilise notre combativité et nous pousse à l'action, mais elle peut dégénérer en violence verbale ou physique.

Pareillement, la tristesse, la joie, la stupéfaction, le dégoût ont chacun une fonction d'information et de stimulation, qui peuvent perturber et empêcher d'agir de façon ajustée.

Il est nécessaire d'apprendre à distinguer une émotion d'un jugement et ainsi se déconditionner des représentations reçues par notre éducation (par ex., « *Quand on est un homme, on ne pleure pas !* »), et nous connaître nous-mêmes pour avoir envers soi des objectifs réalistes. Cette technique est un apprentissage souvent long car il nécessite une déconstruction mentale de nos conditionnements dont certains sont tellement admis que l'on ne peut parvenir à les modifier.

Sur **le plan collectif**, le combat non-violent implique une attention particulière à la dimension politique des événements. Il repose sur une information permanente et objective ; une analyse politique et socio-économique rigoureuse ; un projet politique, un programme constructif et l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie.

La force des injustices dans une société vient de ce qu'elles bénéficient de la coopération de la majorité des membres de cette société, prenant des formes diverses telles que la soumission, l'acceptation, le silence, la complicité, l'indifférence, la résignation. La stratégie non-violente entend rompre avec cette coopération tacite en favorisant l'action sur des bases consenties et réfléchies collectivement pour ordonner les actions non-violentes en vue d'atteindre un objectif.

Pour ce faire, les techniques d'action de la non-violence sont fort nombreuses comme les a recensées Gene Sharp²⁹ et qui peuvent se ranger en trois grandes catégories :
- des moyens de protestation et de persuasion : démarches, demandes, lettres ouvertes, appel à l'opinion publique, pétitions, etc. ;

— des moyens de pression ou d'intervention non-violente : marches, jeûnes, manifestations, campagnes de lettres, renvoi de décorations, enchaînements, sit-in, usurpation civile ;

— des moyens de non coopération/de contrainte : grèves, grèves de la faim, boycott, désobéissance civile.

Une action non-violente se doit d'être construite et réfléchie afin de produire les effets escomptés en permettant au plus grand nombre d'y participer³⁰. En conséquence, planifier une telle action revient à identifier les différentes étapes d'une telle campagne : Prise de la décision d'agir ; Analyse de la situation ; Choix de l'objectif ; Choix de l'organisation, Premières négociations ; Appel à l'opinion publique (défilé, marche, théâtre-tract, sit-in, heures de silence, enchaînement, grève de la faim limitée) ; Envoi d'un ultimatum, Actions directes de non-coopération (renvoi de titres ou décorations, opération ville morte, grève,

29 Sharp Gene, *The Politics of Nonviolent Action I, Power and Struggle*, 1973 ; II, *The Methods of Nonviolent Action*, 1973 ; III, *Dynamics of Nonviolent Action*, 1985, Porter Sargent. Résumé en français : *La force sans la violence*, L'Harmattan, 2009.

30 Sharp G., *Ibid*, et Popovic Sdrja, *Comment faire tomber un dictateur quand on est seul, tout petit et sans arme*, Payot, Paris, 2015.

boycott, désobéissance civile, grève des loyers, refus de l'impôt, grève de la faim illimitée) ou d'intervention (occupation, obstruction, usurpation civile); Programme constructif à construire; Résistance à la répression; Négociations finales. Ce dernier moment constitue, en soi, un temps de l'action non-violente, qui demeure toutefois incertain dont la réalisation vise à réunir, non plus des belligérants ou adversaires, mais des partenaires dans la construction d'un avenir en commun.

Si une telle stratégie semble, sur le plan théorique cohérente, un point d'achoppement longtemps tenu à distance a été celui de la légitimité de l'action non-violente au regard de son efficacité. Le postulat (toujours/souvent admis) selon lequel la violence (surtout révolutionnaire) serait légitime repose sur une série d'arguments qui la justifieraient³¹: la violence est légitime car elle n'est qu'une contre-violence, la violence possède une vertu cathartique, elle est inscrite dans l'Histoire, elle révèle la violence du dominant et elle est efficace. Chaque argument est largement contestable au regard de la non-violence qui implique de penser la lutte autrement, avec toute la force nécessaire mais sans intention de détruire l'autre, qui considère que l'histoire n'est pas simplement une suite de violences et de guerres, et qui estime que les résultats acquis par les armes s'évanouissent rapidement ou se retournent en leur contraire. Bien sur la légitimité d'une action ne vient pas du seul fait qu'elle est éthique ou morale, elle se doit aussi d'être efficace, c'est-à-dire répondre aux objectifs fixés. Dans ce sens, l'action non-violente (résistance ou lutte) répond à des exigences pragmatiques en se fondant sur une analyse fine des mécanismes psychologiques du changement social³². Sans entrer ici dans le détail de toutes ces actions ou modes opératoires, plusieurs ouvrages ont documenté ces résistances et luttes non-violentes prouvant que « *la résistance non-violente fonctionne* »³³ sans toutefois que cette littérature soit vraiment médiatisée, comme si elle devait être tenue dans l'ombre. Elle révèle cependant que la stratégie non-violente – quel que soit le contexte – se donne à voir d'une part, comme un moyen efficace « *contre toutes les formes de domination* » (Michel), et d'autre part, qu'elle participe à une forme d'auto-émancipation des participants tout à fait riche de potentialités. Reprendre en main son destin en devenant sujet, et non plus objet, de ses actions, l'agir non-violent y contribue de manière spectaculaire (*résister, c'est créer* selon M. Benassayag) en formant en soi et avec les autres, le changement que l'on souhaite voir advenir.

Nombreuses ont été les critiques, souvent argumentées de la non-violence comme réel acte de résistance, comme acte non politique ou non révolutionnaire ou comme protégeant l'Etat³⁴, et c'est tout à fait sain que cette discussion ait lieu, à condition que le discrédit ne soit pas jeté, sans permettre le débat et un échange réciproque dans le respect mutuel. D'ailleurs, il convient pour terminer sur cet aspect de préciser que la non-violence ne peut pas être considérée comme un absolu; Ghandi lui-même le suggérait. La doctrine doit être appliquée avec souplesse, en fonction des contextes, notamment ceux dictés par l'urgence. Dans de telles circonstances où l'intégrité des personnes ou des groupes est menacée, le recours à la violence ne saurait être par principe écarté (au sens de la Charte des Nations-

31 Cervera-Marzal Manuel, La violence révolutionnaire est-elle nécessaire?, Contretemps web, 4 octobre 2011.

32 Sur ce point, la question de l'obéissance a été discutée par Zinn Howard, Notre problème c'est l'obéissance civile, Transcription d'une intervention à l'Université Johns Hopkins traduite en français et parue le mai 2019, InvestigAction et par Gros Frédéric, Désobéir, Albin Michel, Paris, 2017.

33 Parmi une littérature nombreuse (le plus souvent en anglais), Ackermann **Peter, DuVall Jack, A Force More Powerful : A Century of Non-violent Conflict**, St Martin's Press, Édition 2001; Chenoweth Stephan et Stephan Maria, Why Civil Resistance Works?, Columbia University Press, rééd. 2012; Sponsel Leslie E, L'anthropologie de la paix et de la non-violence, Diogène, 2013/3, n° 243-244, p. 41 à 64 et le site Nonkilling Societies du Centre for Global NonKilling.

34 Churchill Ward, Pacifism as Pathology, Reflexions on the Role of Armed Struggle in North America, AK Press, 2007; Entretien avec G. Labica, De l'impossibilité de la non-violence, Contretemps, septembre 2009; Gelderloos Peter, Comment la non-violence protège l'Etat, Essai sur l'inefficacité des mouvements sociaux, Ed. Libre, 2018.

Unies par exemple, en cas de légitime défense proportionnée et encadrée ou de lutte de libération). Mandela³⁵ et Gandhi avant lui ont théorisé cette circonstance notamment en la comparant à la lâcheté qui, compte tenu de l'apathie de certain-es, pouvait légitimer pour un moment la lutte armée car au moins une vertu était alors mise en avant, le courage de s'opposer³⁶.

L'apport de la non-violence au pacifisme forme bien les contours d'un paradigme révolutionnaire qui peut se mouvoir et s'épanouir, de l'international au plus proche des individus, en relation avec d'autres mouvements et alternatives suscitées par les dérives mortifères de l'ordre mondial.

La CPNV, creuset des nécessaires alternatives

La dernière dimension que cet article souhaite éclairer renvoie à la convergence des luttes qui, dans une perspective révolutionnaire, enjoint d'œuvrer à « *la fertilisation des cultures et des actions* » de sorte à renforcer le discours mais aussi le champ actionnel.

Si un mouvement d'ampleur s'est développé au tournant des années 2000, traduit par une campagne mondiale lancée par l'Unesco « *Manifeste 2000 pour une culture de la paix et de la non-violence* » qui a réuni plus de 75 millions de signatures en 2000, suivi par de nombreuses initiatives internationales et nationales comme les rapports publiés en 2005 (à mi-parcours) et en 2010 (final) l'ont révélé, force est de constater que l'élan s'est par la suite essoufflé, au point de rendre la CPNV quasiment invisible, au-delà de certaines associations comme le Global Alliance for Ministries and Departments of Peace³⁷, Mayors for Peace³⁸ et diverses structures nationales.

Plusieurs exemples témoignent de cette convergence nécessaire et de réalisations concrètes. Dans le champ des idées, la CPNV s'est rapprochée de certains autres concepts promus par l'ONU, qui poursuivent la même finalité d'améliorer le monde actuel, d'en pallier les injustices et les inégalités – quoiqu'à fortement nuancer selon les usages qui en sont faits – comme la sécurité humaine, le développement humain ou les objectifs du Millénaire (OMD) ou plus tard les ODD, dont l'objectif 16 fait référence à « *la promotion de l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins de développement durable...* ». De même, la CPNV a directement été intégrée dans les déclarations finales d'enceintes alternatives qui contestent l'ordre mondial actuel et aspirent à un autre monde : les Forum Social Mondial, le CELAC³⁹ ou la Charte de la Terre⁴⁰. De manière moins directe, des liens plus implicites mais tout aussi forts avec la CPNV sont à observer avec la cosmovision des peuples autochtones, notamment à travers la diversité culturelle et l'importance de la Terre-Mère comme matrice de

35 Pour Mandela, « *on se saurait arrêter un buffle les mains nues* ».

36 Gandhi, *Tous les hommes sont frères*, Gallimard, Paris, p. 179. Pour lui, « *il n'y a aucun espoir de voir un-e lâche devenir un révolutionnaire non-violent, c'est espoir n'est pas interdit pour un-e révolutionnaire convaincu.e par la violence révolutionnaire* ».

37 L'Alliance Mondiale pour les Ministères et Infrastructures pour la paix est une communauté de personnes et d'organisations (plus de 40 pays représentés) visant à collaborer avec les gouvernements et la société civile à travers le monde qui travaillent à l'établissement de ministères de la Paix. Trois ministères de la paix existent en 2012 au Costa Rica, au Népal et aux Iles Salomon. Plus Éthiopie depuis 2018.

38 Mayors for Peace est un réseau international fondé par les maires d'Hiroshima et de Nagasaki qui agit depuis 1985 dans le domaine de la culture de la paix et du désarmement nucléaire au sein de la conférence quadriennale des maires pour la paix à travers la solidarité inter-cités (World Conference of Mayors For Peace Through Inter-Cities Solidarity) devenue Mayors for Peace en 2001.

39 Le 4^e paragraphe de la déclaration finale du CELAC, janvier 2014, porte sur la nécessité de « *réaliser des actions qui permettent de reconnaître les mérites des politiques culturelles comme promotrices de valeurs... en tant facteurs devant participer à la mise en place d'une culture de la paix...* ».

40 Le point 16 « *Promouvoir une culture de tolérance, de non-violence et de paix* ». Charte de la Terre, disponible sur <http://www.earthcharterinaction.org/contenu/>

la vie, avec le droit humain à la paix⁴¹ dans le champ plus complexe du droit, ou encore au travers de la déclaration du Bien Commun de l'Humanité qui ambitionne de donner un cadre d'action global⁴².

Dans le registre de l'action, des synergies et des convergences sont déjà observables visant à rassembler et unir aussi bien au niveau macro (international), la campagne International Campaign to Abolish Nuclear weapons (ICAN), qu'au niveau meso (national), le livre Blanc de la Paix, ou au niveau micro (éducatif/local), la Coordination en matière éducative. Il ne s'agit que d'exemples illustratifs, beaucoup d'autres pourraient être mentionnés.

Au niveau international, la campagne ICAN, qui a reçu le prix Nobel de la paix en 2017, a montré la pertinence d'une collaboration large (541 partenaires dans 143 pays) et d'objectifs communs. ICAN se présente comme une coalition internationale qui travaille à mobiliser les individus dans tous les pays « *pour inspirer, persuader et faire pression sur leurs gouvernements pour qu'ils entament et soutiennent des négociations sur un traité interdisant les armes nucléaires* ». ICAN appelle tous les États, toutes les organisations internationales, les organisations de la société civile et d'autres acteurs à :

« *Reconnaître que toute utilisation des armes nucléaires aurait des conséquences humanitaires et environnementales catastrophiques ;*

Reconnaître qu'il existe un impératif humanitaire d'interdire les armes nucléaires, même pour les états qui ne possèdent pas ces armes ;

Reconnaître que les états dotés d'armes nucléaires ont une obligation de les éliminer complètement ;

Agir immédiatement pour soutenir un processus multilatéral de négociations d'un traité interdisant les armes nucléaires ».

ICAN France, fort d'un collectif de 52 associations, organisations, syndicats et partis politiques, dont le Mouvement de la Paix et le MAN, poursuit des objectifs spécifiques :

« *Obtenir le soutien du public et du gouvernement français pour un traité global et vérifiable d'interdiction sur les armes nucléaires ;*

Obtenir le soutien des acteurs de la société civile française (organisations, personnalités, experts, individus...) à ces objectifs ;

Ouvrir un débat politique autour de ces questions afin d'inverser l'approche dogmatique de l'arme nucléaire comme « garantie de notre sécurité » ;

Informier et mobiliser autour des conséquences humanitaires des armes nucléaires et des risques qu'elles font courir pour la sécurité humaine pour créer un large soutien de l'opinion publique française à l'interdiction des armes nucléaires ;

Engager la France à devenir un acteur du désarmement nucléaire mondial au sein des instances internationales et régionales ;

Travailler à la mise en œuvre du plan d'action d'ICAN en France et contribuer au développement de la stratégie internationale pour l'interdiction des armes nucléaires en participant aux diverses réunions internationales d'ICAN ». Depuis 2017, la campagne ICAN ambitionne de faire ratifier par 50 États le traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN) afin qu'il entre en vigueur, ce qui serait alors une victoire certaine vers un monde libéré de l'arme nucléaire, bien que le contexte de l'été 2019 ne soit pas très optimiste. Dans cette dynamique collaborative et participative, chaque début du mois d'août, dans plusieurs pays,

41 En rappelant que le droit de l'être humain à la paix a été affirmé par la Commission des droits de l'Homme de l'ONU dès 1976 (résolution 5/XXXII) et que l'Assemblée Générale de l'ONU l'a aussi reconnu dès le 15 décembre 1978 dans une déclaration sur la préparation des sociétés à vivre en paix.

42 François Houtard l'envisageait dans son discours à la réception du prix Madansheet Singh pour la promotion de la tolérance et de la non-violence à l'Unesco en novembre 2009, en portant un message d'avenir et d'espoir en ce que cette Déclaration du BCH compléterait la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme afin de transformer les paradigmes du développement humain en guide pour l'humanité dans sa longue lutte contre les injustices et les inégalités. Voir son discours sur le site du Cetri.be.

dont la France, se déploie un « JeûnAction » qui associe, selon les contextes, plusieurs dizaines d'organisations pendant 4 jours en combinant les diverses techniques d'expression et de militantisme autour d'un même objectif : faire ratifier le TIAN par les États qui ne l'ont pas encore fait.

Au niveau national, le Livre blanc pour la paix, paru en 2017, sous les auspices du Mouvement de la Paix français, est le fruit d'un travail collaboratif exemplaire (une quarantaine d'associations, organisations, syndicats y ont contribué). Partant du constat que la violence n'est pas une fatalité et que les enjeux principaux sont la paix et le développement, ce livre ambitionne de donner des pistes pour agir aussi bien au niveau international, national que local dans la perspective de construire une société de paix (positive) et de non-violence autour d'objectifs clairs et réalisables grâce à la participation du plus grand nombre. Pour ce faire, les comités locaux œuvrent chacun en fonction de leurs forces et de leurs moyens, à développer sur divers plans des actions politiques, culturelles et éducatives. Ces démarches et expériences sont significatives d'une pente nouvelle prise par ce « pacifisme du XXI^e siècle » qui se résume ainsi : « *pour l'avenir de l'humanité, il n'y a pas d'autre chemin que la paix* ». Enfin, un des champs privilégiés par la CPNV est celui de l'éducation, qui a été le réceptacle de plusieurs initiatives intéressantes mettant en commun plusieurs associations afin de créer les conditions permettant de déboucher sur un programme d'actions structuré, cohérent et participatif.

Si depuis longtemps (avant les résolutions de l'ONU sur la CPNV), l'Association Internationale des Éducateurs à la Paix (AIEP), dont l'objectif est « *la promotion d'une culture de la paix à travers l'éducation à la paix et aux droits de l'homme comme partie intégrante de toute éducation à tous les niveaux dans tous les pays* », et les Enseignants Pour la Paix (EPP), dont l'objectif est « *de promouvoir la paix, sous tous ses aspects (les composantes de la culture de la paix de l'UNESCO, les objectifs de développement durable de l'ONU)* », ont œuvré à l'intégration de l'éducation à la paix et à la citoyenneté active dans les programmes éducatifs, les efforts n'ont pas toujours été couronnés de succès. Ce travail n'en reste pas moins essentiel à la diffusion de ces idées et à leur mise en pratique, bien que reposant trop souvent sur la (seule) implication des enseignants et non sur une volonté institutionnelle assumée.

Fondée en 2000 sous le nom de Coordination française pour la Décennie, et devenue en 2001, Coordination pour l'éducation à la non-violence et à la paix, cette autre association, qui regroupe 86 associations et organismes, vise « *à promouvoir en France une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde (2001-2010), proclamée par l'ONU en 1998* ». Cette association entend développer l'éducation et la formation à une culture de non-violence et de paix, et coordonner les actions communes des 86 associations membres dans ce domaine. L'ambition de l'association est de favoriser le passage d'une culture de la violence à une culture de la non-violence, pour le bien des enfants et des adolescents. Elle souhaite en particulier développer l'éducation à la non-violence et à la paix dans l'enseignement et dans la société à travers une campagne pour l'introduction de l'éducation à la non-violence et à la paix dans les programmes scolaires, en organisant tous les ans, un forum Éduquer à la non-violence, en animant depuis 2009, la Quinzaine de la non-violence et de la paix – située entre les Journées internationales de la paix (21 septembre) et de la non-violence (2 octobre)-, et en mettant en place depuis 2011 des Journées d'été qui permettent aux participants de se former et d'échanger sur leurs réflexions et sur leurs pratiques en matière d'éducation à la non-violence et à la paix. Fruit d'une coopération à grande échelle, cette coordination a réalisé plusieurs programmes comme celui consacré à la formation à la prévention des violences et résolution non-violente des conflits telle que définie dans la loi de Refondation de l'École de

la République de 2013 en vue de former les futur.e.s enseignant.e.s et personnels d'éducation ou coordonne le projet [EduCATE](#) (2015-2018) dont l'objectif est de créer un programme de formation européen pour les enseignants et formateurs à la résolution non-violente des conflits.

D'autres convergences à caractère plus thématique sont en phase d'élaboration ou ont déjà été construites, au niveau local, régional ou national comme le développement d'actions autour de l'environnement par exemple dont l'importance vitale pour l'Humanité croise incontestablement les domaines de la CPNV ; les marches pour la paix de 2019 étant placées sous cette thématique. Les exemples de mouvements comme Alternatiba ou Extension Rebellion en France, ou Popular Resistance aux USA, ont souligné que les exigences politiques de la préservation de l'environnement et d'un monde de paix sont tout à fait « *compatibles avec la stratégie non-violente et les perspectives pacifistes* ».

Ces exemples, et beaucoup d'autres que nous ne pouvons pas ici présenter, témoignent de la nécessité de telles convergences aussi bien idéologiques que pratiques. Le rapport de force à établir dans cette période si cruciale pour l'humanité menacée par l'exploitation continue des hommes, de la nature et par une folle course à l'arme nucléaire, est une des dimensions primordiales pour inverser la pente mortifère du monde. La CPNV forme un cadre idéologique et d'action qui peut servir de paradigme fédérateur à ces mouvements divers (une forme de pacifisme révolutionnaire), sans réduire cette diversité. La CPNV est donc « *au cœur des alternatives* » comme l'intitulé d'un appel mondial récent le soutenait⁴³. L'analyse fine du monde tel qu'il est, conduit à agir de manière diversifiée et simultanée, dans un mouvement coordonné, fondé sur une pluralité d'actions, le plus largement possible non-violentes, et animées par un objectif commun, bâtir un autre monde fondé sur la paix et la justice. Révolutionnaire par sa finalité, holistique par essence, multidimensionnel par sa structure et ouvert à la diversité par ses perspectives, la CPNV en tant que « nouveau » pacifisme peut être considéré comme la matrice de ce monde à venir en osant l'impossible, et ainsi faire mentir Albert Camus, quand il écrivait « *Alors qu'ils pouvaient tant, ils ont osé si peu...* ».

43 L'Humanité 28 août 2019.
